Ville de SAINT-MARTIN LEZ-TATINGHEM

Aide au fonctionnement des associations

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2025

Tout dossier non accompagné des pièces à joindre ne sera pas étudié

Mairie de SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM
Place Cotillon Belin
CS 7101 - 62505-Saint-Martin-lez-Tatinghem cédex - ☎ 03.21.98.60.00 🖷 03.21.88.54.24
associations@ville-smlt.fr

INFORMATIONS RELATIVES AU DOSSIER DE SUBVENTION

Ce dossier doit être utilisé OBLIGATOIREMENT par toute association sollicitant une subvention auprès de la ville de ST-MARTIN-LEZ-TATINGHEM.

1. Principes généraux relatifs à la demande de subvention

A/ Fréquence de présentation des documents

Tous les documents doivent être remplis et remis chaque année avant le **15 JANVIER**.

B/ Validité et importance des éléments présentés

Les éléments contenus dans le dossier doivent être sincères. Leur contenu engage la responsabilité des dirigeants de l'association.

C/ Octroi d'une subvention

Elle est accordée par le conseil municipal de la Ville. Elle est versée directement à l'association qui en a fait la demande et qui en est obligatoirement la bénéficiaire légale. Elle ne peut être redistribuée pour tout ou partie et doit être utilisée pour concourir à l'objet validé par le conseil municipal.

Une subvention n'est pas reconduite automatiquement d'une année sur l'autre, elle est subordonnée à une demande préalable, par le biais du présent dossier et son acceptation par le conseil municipal.

2. Pièces à joindre à la demande : OBLIGATOIREMENT

A/ Pour une première demande

✓ Le présent dossier, dument complété et renseigné et transmis dans les délais (tout dossier incomplet sera retourné),

✓ Vos statuts régulièrement déclarés, en un seul exemplaire (y compris le récépissé de déclaration et l'avis d'insertion au journal officiel),

✓ **Un relevé d'identité bancaire ou postal au nom de l'association IMPERATIF**,

✓ Une attestation d'assurance,

✓ Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle ainsi que les derniers comptes approuvés.

B/Pour un renouvellement, quel que soit le montant demandé

✓ Le présent dossier, dument complété et renseigné et transmis dans les délais (tout dossier incomplet sera retourné),

✓ Un exemplaire des statuts déposés ou approuvés de l'association, **seulement s'ils ont été modifiés** depuis le dépôt d'une demande initiale

✓ La composition du bureau (fonctions) et du conseil d'administration **si elle a changé,**

✓ Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir de ce dernier au signataire,

✓ **Un relevé d'identité bancaire ou postal au nom de l'association. IMPERATIF**,

✓ Une attestation d'assurance,

DEMANDE DE SUBVENTION

Nom de l'association :

certifie exacts les renseignements portés dans ce dossier et sollicite de la Ville de Saint-Martin-lez-Tatinghem l'octroi d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2025.

Fait à Le

Cachet de l'Association

Signature du président ou du représentant légal

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Identification de l'association

Nom de votre association :

Sigle :

Objet :

Adresse de son siège social :

Code postal : Commune :

Téléphone :

Courriel :

Adresse site internet :

Numéro de SIRET :

Adresse de correspondance, si différente :

Code postal : Commune :

IDENTIFICATION DES MEMBRES DU BUREAU

(le représentant légal : le président ou autre personne désignée par les statuts)

Président :

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Secrétaire :

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Trésorier :

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Identification de la personne chargée du dossier de subvention (si différente)

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Est-ce la première année où vous demandez une subvention à la Ville de Saint-Martin-lez-Tatinghem ?

☐ oui ☐ non

Situation juridique de l'association

Association loi 1901 : ☐ oui ☐ non

Autres :

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE EN COURS

Statistiques adhérents :

Nombre total d'adhérents : dont de Saint-Martin-lez-Tatinghem

Evolution par rapport à l'année précédente :

OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

Préciser de manière détaillée les activités prévues par l'association pour l'année à venir, en soulignant si possible les dates, le public concerné et en justifiant d'une part la demande de subvention municipale et son évolution (baisse, maintien, augmentation). Il sera tenu compte de la trésorerie de l'association et de son adéquation avec le budget de celle-ci.

Participation à des manifestations municipales

Subvention perçue en 2024 : €

Détails utilisation de la subventions 2024 (Investissements., achats…) :

BILAN 2024
BILAN DE L'ASSOCIATION

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Matériel d'équipement		Cotisations, licences, adhésions	
Rémunération/Indemnités/Primes		Autres	
Charges sociales			
Frais d'arbitrage		**Recettes manifestations**	
Cotisation, affiliations, Licences, Frais d'engagement			
Frais de stage (formation)			
Frais publicitaires		**Produits financiers**	
Frais de gestion		Placements divers (livrets)	
Timbres téléphones internet		Autres	
Fournitures diverses			
Location			
Assurances		**Subventions**	
Frais de déplacement		**Ville de St-Martin lez Tatinghem**	
Autres (à préciser)		Autres communes	
Dépenses manifestations			
Buvette/Repas			
S.A.C.E.M / SACD			
Coupes, trophées, récompenses …		Jeunesse et Sports	
Autres (à préciser)		Autres (à préciser)	
TOTAL DES DEPENSES		**TOTAL DES RECETTES**	

Si vous disposez déjà d'un budget respectant la nomenclature du plan comptable associatif, vous pouvez le fournir en lieu et place de ce document, à condition qu'il remplisse toutes les conditions requises énumérées ci-dessus.

toutes les ressources disponibles de l'association doivent être indiquées, y compris les comptes de placement.

Signature du trésorier
précédée de la mention « certifié exact »